

Ordonnance collective

OC-16-006	Initier des prélèvements sanguins pré et post examen radiologique	
Version n° 1	Entrée en vigueur : 2020-11	Révisée le : S. O.
Installation(s) : Toutes les installations du CIUSSS MCQ		
Territoire(s) visé(s) : Tous les territoires du CIUSSS MCQ		
Service(s) visé(s) : Tous les services du CIUSSS MCQ		

<p>Référence à un protocole : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>PROT-16-005 Prévention de la néphropathie induite par les produits de contraste iodés PROT-16-004 Prévention de la fibrose systémique néphrogénique Protocoles techniques des examens en imagerie médicale</p>
<p>Professionnels visés par l'ordonnance :</p> <p>Les technologues en imagerie médicale et les infirmières habilitées qui possèdent les connaissances et les compétences nécessaires.</p> <p>Les infirmières auxiliaires peuvent collaborer à l'application de cette ordonnance dans le respect de leur champ d'exercices, suite à l'évaluation et l'initiation par l'infirmière.</p>
<p>Activités réservées :</p> <p>Infirmière :</p> <ul style="list-style-type: none">Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance. <p>Technologue :</p> <ul style="list-style-type: none">Surveiller les réactions aux médicaments et aux autres substances.
<p>Clientèle visée :</p> <p>La clientèle adulte ambulatoire ou hospitalisée devant subir un examen radiologique spécifique nécessitant un résultat de prélèvement sanguin.</p>
<p>Situation clinique visée par l'ordonnance :</p> <p>Obtenir des résultats sanguins pré et post examen radiologique.</p>

INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION

- Usager adulte qui doit subir un examen radiologique tel qu'une biopsie, une tomographie axiale, une urographie, une angiographie ou une résonance magnétique (IRM) et pour lequel un résultat de laboratoire est requis;
- Usager adulte nécessitant l'initiation d'une procédure d'hydratation en vue d'un examen avec agent de contraste iodé.

INTENTION THÉRAPEUTIQUE

Prévenir des complications telles une hémorragie ou une néphropathie aiguë en lien avec la procédure exécutée.

CONTRE-INDICATIONS

Aucune.

LIMITATIONS/ORIENTATIONS VERS LE MÉDECIN

Le professionnel doit informer le médecin référent (celui qui a prescrit l'examen en imagerie médicale) et le radiologiste lorsque les résultats de laboratoire se situent à l'extérieur des valeurs de référence ou si le calcul de l'élévation de la créatinine est supérieur à 25 % ou 44 $\mu\text{mol/L}$ par rapport à la valeur initiale afin de déterminer la conduite à suivre.

DIRECTIVES

- 1- Pour les usagers adultes devant subir un examen radiologique avec injection d'un produit de contraste iodé et dont un résultat du taux estimé de filtration glomérulaire (TEFG) valide n'est pas disponible au dossier :
 - Initier le prélèvement sanguin du TEFG **pré examen**
 - Clientèle ambulatoire si résultat date de plus de 3 mois;
 - Clientèle ayant été hospitalisée ou ayant consulté à l'urgence dans les 3 derniers mois, si résultats datent de plus de 2 semaines;
 - Clientèle hospitalisée ou de l'urgence si plus de 24 heures.
- 2- Pour les usagers adultes nécessitant une procédure d'hydratation :
 - Initier le prélèvement sanguin de la créatinine et du TEFG **48 heures post examen**.
- 3- En prévision de certains examens radiologiques :
 - Initier les prélèvements sanguins requis, selon le tableau ci-dessous:

Biopsie	Tomographie axiale	Angiographie	Résonnance magnétique
<ul style="list-style-type: none">• Hb• TCA• RNI• Urée	<ul style="list-style-type: none">• Créatinine• TEFG	<ul style="list-style-type: none">• Hb• TCA• RNI• Urée• Créatinine• TEFG	<ul style="list-style-type: none">• Créatinine• TEFG

Pour la clientèle ambulatoire provenant du service d'imagerie médicale :

- Le technologue initie l'ordonnance collective en remettant la requête de prélèvement, *Requête pour prélèvements sanguins pré et post examen radiologique* (FOR-16-372) à l'utilisateur et en le dirigeant vers le centre de prélèvements;
- Le nom du médecin qui a prescrit l'examen en imagerie médicale doit être utilisé comme médecin référent.

Pour la clientèle ambulatoire provenant de la médecine de jour :

- L'infirmière initie l'ordonnance collective en remettant la requête de prélèvement, *Requête pour prélèvements sanguins pré et post examen radiologique* (FOR-16-372) à l'usager et en le dirigeant vers le centre de prélèvements;
- Le nom du médecin qui a prescrit l'examen en imagerie médicale doit être utilisé comme médecin référent.

Pour la clientèle hospitalisée et de l'urgence :

- L'infirmière initie l'ordonnance collective et s'assure que le prélèvement sera effectué selon les procédures habituelles ;
- Lorsqu'un usager a été hydraté pour prévenir une néphropathie aiguë suite à l'administration d'un agent de contraste iodé, *Prévention de la néphropathie induite par les produits de contraste iodés* (PROT-16-005) et qu'il obtient son congé avant le délai de 48 heures requis pour son contrôle de TEFG et de créatinine, l'infirmière remet la requête de prélèvement, *Requête pour prélèvements sanguins pré et post examen radiologique* (FOR-16-372) à l'usager et le dirige vers le centre de prélèvement. Le nom du médecin qui a prescrit l'examen en imagerie médicale doit être utilisé comme médecin référent;
- Le technologue en imagerie médicale effectuera le suivi du résultat, selon le protocole.

MÉDECIN RÉPONDANT

En cas de problème dans l'application de l'ordonnance collective, le professionnel se réfère au radiologiste ou au médecin référent selon le degré d'urgence de la situation clinique et de son jugement professionnel.

ANNEXE

Annexe 1 : *Requête pour prélèvements sanguins pré et post examen radiologique* (FOR-16-372).

BIBLIOGRAPHIE

Association canadienne des radiologistes (2017). Lignes directrices consensuelles pour la néphropathie provoquée par un produit de contraste.

Canadian Association of radiologists (2017) Gadolinium-based contrast agents in kidney disease – A comprehensive review and clinical practice guideline issued by the Canadian Association of Radiology and supported by the Canadian Society of nephrology. Récupéré le 20 décembre 2017 du site <https://car.ca/news/new-car-guidelines-use-gadolinium-based-contrast-agents-kidney-disease>.

MOTS-CLÉS

Examen radiologique, prélèvements sanguins.

APPROBATION / ADOPTION

ÉLABORATION	Annie Deschambeault, Conseillère-cadre pratiques professionnelles, Direction des services multidisciplinaires	
	Roxane Gélinas, Infirmière clinicienne - continuum des soins généraux, Direction adjointe - Soutien et développement des pratiques professionnelles en soins infirmiers et d'assistance et de la prévention des infections	
COLLABORATION	Anne-Marie Caya, Chef de service en imagerie médicale-zone sud et BNY, Direction des services multidisciplinaires	
	Myriane Vincent, Conseillère-cadre en soins infirmiers : continuum de soins généraux et soins critiques, Direction adjointe soutien et développement des pratiques professionnelles en soins infirmiers et d'assistance et prévention des infections	
	Annie Dubé, Conseillère-cadre en soins infirmiers : continuum soins ambulatoires et stomothérapie – Rive sud Direction adjointe soutien et développement des pratiques professionnelles en soins infirmiers et d'assistance et prévention des infections	
ANNULÉ ET REMPLACÉ	CSSSAE	S. O.
	CSSSBNY	S. O.
	CSSSD	S. O.
	CSSSE	S. O.
	CSSSHSM	S. O.
	CSSSM	S. O.
	CSSSTR	S. O.
	CSSSVB	S. O.
	Agence	S. O.
	CJMCQ	S. O.
	CRDITED	S. O.
	Domrémy	S. O.
InterVal	S. O.	
APPROUVÉE PAR :	Approbation électronique Stéphanie Despins Directrice adjointe soutien et développement des pratiques professionnelles en soins infirmiers et d'assistance et prévention des infections	2020-11-18
	Approbation électronique Annie Robitaille Directrice des services multidisciplinaires	2020-11-17
	Approbation électronique Dr Frédéric Chapuis Chef du département de l'imagerie médicale et médecine nucléaire	2020-11-26
	Approbation électronique Mathieu Lapointe Chef du Département de pharmacie	2020-11-25
ADOPTÉE PAR :	Original signé Dr Lossany Touré Président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2021-11-03

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec



MR60202

Identification de l'utilisateur

Dossier : _____
Nom : _____
Prénom : _____
D.D.N. : _____ - _____ - _____
AAAA MM JJ

**REQUÊTE POUR PRÉLÈVEMENTS
SANGUINS PRÉ ET POST EXAMEN
RADIOLOGIQUE**

Date prévue du prélèvement : _____
AAAA-MM-JJ

Prélèvements sanguins requis :

Biopsie	Tomographie axiale	Angiographie	Résonance magnétique
<input type="checkbox"/> Hémoglobine (Hb) <input type="checkbox"/> Temps céphaline activée (TCA) <input type="checkbox"/> Rapport normalisé international (RNI) <input type="checkbox"/> Urée	<input type="checkbox"/> Créatinine <input type="checkbox"/> Taux estimé de filtration glomérulaire (TEFG)	<input type="checkbox"/> Hb <input type="checkbox"/> TCA <input type="checkbox"/> RNI <input type="checkbox"/> Urée <input type="checkbox"/> Créatinine <input type="checkbox"/> TEFG	<input type="checkbox"/> Créatinine <input type="checkbox"/> TEFG

- Prélèvement sanguin du TEFG pré examen
- Clientèle ambulatoire si résultats datent de plus de 3 mois;
 - Clientèle ayant été hospitalisée ou ayant consulté à l'urgence dans les 3 derniers mois, si résultats datent de plus de 2 semaines;
 - Clientèle hospitalisée ou de l'urgence si plus de 24 heures.
- Prélèvement sanguin de la créatinine et du TEFG 48 heures post examen, pour faire suite à une procédure d'hydratation.

Nom du médecin prescripteur : _____

N° de permis : _____

Signature du technologue
en imagerie médicale : _____

Date : _____

AAAA-MM-JJ

Signature de l'infirmière : _____

Date : _____

AAAA-MM-JJ

Tiré de l'OC-16-006 Initier des prélèvements sanguins pré et post examen radiologique.